ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve
Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
Landwirtschaftliches Institut des Kantons Freiburg LIG

Brevet agricole et maîtrise agricole

Soirée d'information formation supérieures

Fabien Reinhard, chargé de filière

—
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**

Brevet agricole et maîtrise agricole

Formation continue dans…

- ... les techniques de production
- ... la gestion
- ... la commercialisation
- ... la conduite d’une exploitation

Préparation idéale...

- ... en vue de la reprise d’une exploitation
- ... pour la bonne gestion d’une exploitation

Brevet agricole et maîtrise agricole

Profil professionnel brevet

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral gère une entreprise, dont il planifie, conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations.

- Il connaît les marchés et le contexte dans lesquels il valorise ses produits et ses prestations.
- Il gère, planifie et organise ses secteurs d'activités.
- Il utilise des techniques de production et d'exploitation modernes.
- Il analyse une exploitation ou un secteur d'activité sous l'angle économique, technique, social et de la durabilité.
- Il formule et met en œuvre des propositions d'amélioration dans les structures et avec les branches de production actuelles.

Brevet agricole et maîtrise agricole

Profil professionnel maîtrise

Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie et gère une entreprise; il est capable de la développer et prend ses décisions en toute indépendance.

- Il analyse le contexte dans lequel il agit.
- Il élabore une stratégie d'entreprise.
- Il réalise et met en œuvre un business plan sur la base de cette stratégie.
- Il développe, organise et structure son entreprise.
- Il met en œuvre une politique de financement adéquate pour développer l'entreprise et ses branches de production de manière durable.
- Il optimise la couverture d'assurance, la prévoyance professionnelle et privée et la fiscalité.

Brevet agricole et maîtrise agricole

Conditions pour une formation réussie

- Les candidat(e)s au brevet et à la maîtrise travaillent dans l'agriculture, si possible sur une exploitation agricole
- Les candidat(e)s au brevet ou à la maîtrise prennent des **responsabilités,** par exemple pour une branche de production déterminée
- Les candidat(e)s au brevet ou à la maîtrise ont un droit de regard sur la situation économique et financière de l'exploitation et **ils s'impliquent de manière active dans la gestion de l'exploitation** (par exemple saisie des paiements ou autres tâches administratives)

Brevet agricole et maîtrise agricole

Structure du brevet

Brevet

Examen professionnel (= brevet fédéral de chef d'exploitation)

Examen final: 2 examens écrits + 1 étude d'exploitation + 1 visite d'exploitation

Module principal **(6 pts):** Grandes cultures ou prod. fourragère	Modules secondaires **(10 pts):** Techniques de production / Prestations

4 modules obligatoires de gestion

Brevet agricole et maîtrise agricole

Structure de la maîtrise

Maîtrise

Examen professionnel supérieur (= diplôme fédéral de maître agriculteur)

Examen final: 1 examen écrit en gestion, business plan, entretien professionnel sur la base du business plan

Modules à choix **(20 pts y.c. les 16 points du brevet)** : technique de production

5 modules obligatoires

Examen professionnel (= brevet fédéral de chef d'exploitation)

Brevet agricole et maîtrise agricole

Examen final du brevet

Comporte 4 épreuves :

- **Epreuve 1** : Examen écrit «Rentabilité de l'exploitation» – Matière du module B02 – Examen centralisé pour toute la Suisse le même jour
- **Epreuve 2**: Examen écrit «Technique de production » (Matière du module LW01/LW03 «Grandes cultures (BIO)» ou du LW02/LW04 «Production fourragère (BIO)»)
- **Epreuve 3**: Rédaction de l'étude d'exploitation → Description, analyse et proposition d'amélioration (délai de remise: 15 avril)
- **Epreuve 4**: Visite d'exploitation (mai-juin)

Lieu des examens: Grangeneuve / Epreuve 4: sur votre exploitation

Brevet agricole et maîtrise agricole

Pratique professionnelle pour pouvoir déposer son étude d'exploitation

- Au minimum 24 mois après l'obtention du CFC au moment de remettre l'étude d'exploitation (on compte depuis le 1er août après l'obtention du CFC).

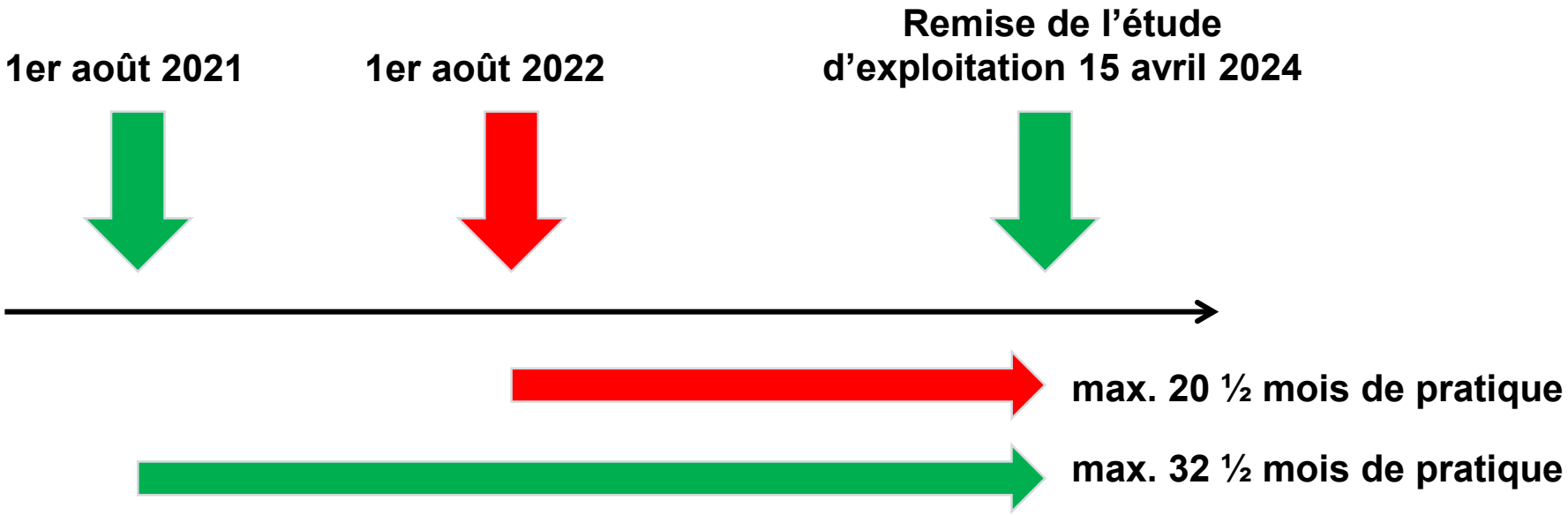

Brevet agricole et maîtrise agricole

Examen final de la maîtrise

Comporte 3 épreuves :

- **Epreuve 1**: examen écrit «Gestion de l'exploitation» (matière du module M01 «Planification économique»). En mars. Examen centralisé le même jour pour toute la Suisse.
- **Epreuve 2**: rédaction d'un business plan avec une variante de développement (à partir de l'étude d'exploitation du brevet). Délai de remise : 15 avril
- **Epreuve 3**: entretien professionnel sur la base du business plan (mai-juin)

Lieu des examens: Grangeneuve (ou autres écoles romandes pour l'épreuve 3)

Modules de gestion (obligatoires)		Modules techniques de production et de services (à choix)					
Brevet		**Modules principaux**					
B01	Compétences personnelles et méthodologiques	LW01	Grandes cultures	6	LW03	Grandes cultures BIO	6
B02	Rentabilité de l'entreprise	LW02	Production et conservation des fourrages	6	LW04	Production et conservation des fourrages BIO	6
B03	Marketing	**Modules secondaires**					
B04	Gestion du personnel	LW05	Bétail laitier	6	LW17	Fabrication fromagère à l'alpage	2
Maîtrise		LW06	Production porcine	6	LW18	Grandes cultures module supplémentaire	3
M01	Planification économique et financement	LW07	Engraissement gros bétail	4	BF03	Energies renouvelables	4
M02	Economie politique et politique agricole	LW08	Vaches mères et viande bovine extensive	4	BF04	Accueil à la ferme	2
M03	Droit agricole et forme d'entreprise	LW09	Engraissement de veaux	2	BF09	Travaux pour tiers	4
M04	Assurance, prévoyance et fiscalité	LW10	Soins aux onglons des bovins	2	BF12	Production de viande de volaille	3
M05	Gestion stratégique	LW11	Elevage et garde de chevaux	4	BF13	Production d'œufs	3
		LW12	Insémination des bovins	2	BF25	Formation à la vente	3
		LW13	Elevage et garde des ovins	4	BF27	Apiculture	3
		LW14	Elevage et garde des caprins	4	BF28	Techniques agricoles	2
		LW16	Economie alpestre	2	BF29	Constructions	2

Brevet agricole et maîtrise agricole

Exemple de cursus «exploitation laitière»

	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024
Modules de gestion	B01 Compétences personnelles et méthodologiques B02 Rentabilité de l'entreprise B03 Marketing	B04 Gestion du personnel	M01 Planification économique et financement M02 Economie politique et politique agricole M03 Droit agricole et forme d'entreprise M04 Assurance, prévoyance et fiscalité M05 Gestion stratégique
Modules techniques	LW02 Production et conservation des fourrages 6 LW05 Bétail laitier 6 LW10 Soins aux onglons 2	LW09 Engraissement de veaux 2 LW12 Insémination des bovins 2 BF28 Techniques agricoles 2 BF29 Constructions 2	
Nombres de points	**14**	**8**	
	Epreuve 1: examen écrit B02 Epreuve 2: examen écrit LW02	Epreuve 3: Etude d'exploitation Epreuve 4: Visite d'exploitation	Epreuve 1: examen écrit M01 Epreuve 2: Businessplan Epreuve 3: Entretien professionnel

Brevet et maîtrise agricole

Exemple de coût du brevet (avec 22 pts)

A titre informatif et sous réserve de changements de tarifs!	Ecolage	Taxes examen
Les 4 modules de gestion obligatoires B01 à B04	3’960.00	380.00
Production et conservation des fourrages LW02	1’680.00	140.00
Bétail laitier LW05	1’680.00	140.00
Techniques agricole BF28	720.00	140.00
Constructions BF29	720.00	140.00
Soins aux onglons LW10	880.00	140.00
Engraissement des veaux LW09	880.00	140.00
Insémination des bovins LW12	880.00	140.00
Examens finaux (4 épreuves)		1060.00
Matériel	1000.00	
TOTAL	**14’820.00**	

Subventions à hauteur de 50% dès que vous avez terminé les examens finaux du brevet, indépendamment de la réussite (+ subvention cantonale 20 CHF/demi-jour).

Brevet et maîtrise agricole

Exemple de coût de la maîtrise

A titre informatif et sous réserve de changements de tarifs!	Ecolage	Taxes examen
Planification économique et financement M01	960.00	
Economie politique et politique agricole M02	1’280.00	140.00
Droit agricole et forme d’entreprise M03	960.00	140.00
Assurance, prévoyance et fiscalité M04	880.00	140.00
Gestion stratégique M05	800.00	
Examens finaux (3 épreuves)		720.00
TOTAL	**6’020.00**	

Subventions à hauteur de 50% dès que vous avez terminé les examens finaux du brevet, indépendamment de la réussite (+ subvention cantonale 20 CHF/demi-jour).

Brevet agricole et maîtrise agricole

Inscription année scolaire 2021-2022

Délai d'inscription: 31 août 2021

Pour plus d'informations ou pour recevoir un bulletin d'inscription (les bulletins seront disponibles en avril 2021), adressez-vous à:

Fabien Reinhard
fabien.reinhard@fr.ch
026 305 58 25

Marianne Rossier
marianne.rossier@fr.ch
026 305 55 47

Brevet agricole et maîtrise agricole

Liens utiles

Grangeneuve: https://www.fr.ch/grangeneuve

Agora: http://agora-romandie.ch/

Agri-job: http://www.agri-job.ch/fr/

Merci pour votre attention